

[Impressum]

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts jurassiens**

Band (Jahr): **70 (1999)**

Heft 3

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

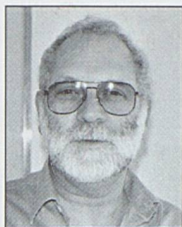
Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

SOMMAIRE

Quelle mesure pour le capital humain ? 2

Quelques aspects de l'évolution économique récente de nos régions 3



Par
Jean-Claude Crevoisier,
co-président de l'ADIJ

Quelle mesure pour le capital humain ?

Association pour la défense des intérêts jurassiens

Co-présidents : André Marchand, Delémont, Jean-Claude Crevoisier, Moutier

Secrétaire général et rédacteur responsable : Jean-Paul Bovée, Moutier

Administration de l'ADIJ et rédaction des «Intérêts de nos régions»

Rue du Château 2, case postale 57, 2740 Moutier 1
tél. 032 493 41 51, fax 032 493 41 39
E-Mail : adij@vtx.ch

BULLETIN DE L'ASSOCIATION POUR LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS JURASSIENS

Chambre d'économie et d'utilité publique
70^e année - Paraît 4 fois par an

Abonnement annuel : Fr. 50.-
Prix de ce numéro : Fr. 14.-

Le travail est en général de moins en moins mesurable au nombre de pièces produites (dans l'industrie) ou d'actes dispensés (dans les services).

Le travail contient de plus en plus d'information ajoutée aux produits ou aux services. Il requiert de plus en plus d'intelligence de ceux qui l'exécutent, que ce soit notamment sous forme d'idées, pour la création des biens ou des services, de sens de l'organisation, tant pour la préparation de l'activité que pour son exécution, d'habileté manuelle et intellectuelle, de sens critique (l'exact opposé du «on a toujours fait comme ça...»), de capacité d'évaluation, pour améliorer voire corriger le produit ou le service si nécessaire.

La rentabilité d'une personne dépend donc fortement de son engagement dans ce qu'elle fait, en d'autres termes de la mobilisation de ses compétences et de ses capacités. Or, cela peut paraître surprenant sinon incroyable, cette rentabilité, pour la même personne et pour le même temps de présence au travail, peut varier du simple au double ! Cette évaluation a été faite devant plusieurs chefs d'entreprises qui ne l'ont pas trouvée irréaliste. On est donc loin des quelques pour-cent de réajustement salarial sur lesquels se déchirent trop souvent les partenaires sociaux.

On sait par ailleurs parfaitement que cet engagement au travail dépend étroite-

ment des motivations de la personne concernée, motivations elles-mêmes déterminées par de nombreux facteurs : le niveau du salaire évidemment, mais aussi la considération et le respect dont l'intéressé est l'objet (ou plutôt le sujet) dans l'entreprise, les occasions de formation et de promotion qui lui sont offertes, la sécurité de l'emploi qui lui est garantie, les possibilités d'épanouissement personnel dont il dispose dans son cadre professionnel.

Les chefs d'entreprise devraient dès lors s'intéresser au capital humain au moins autant qu'au capital matériel de leur entreprise. S'ils ne le font pas, cela est-il dû à l'ignorance de ces faits, à une insensibilité aux réalités humaines, à une méconnaissance de la dynamique sociale, ou encore à une monoculture économique ? La question est posée, aux intéressés d'y répondre ! ■



éric et chantal bœgli
2762 roches
tél. 032 493 11 80
fax 032 493 62 27
fermé le lundi dès 15 h
et le mardi